

BILAN D'ETAPE DE LA MESURE «AIDE A LA VACHE ALLAITANTE»

(données connues au 25 août 2010)



Contexte

L'aide au maintien de la vache allaitante productive a été mise en place à partir du 1^{er} janvier 2007.

Elle est destinée notamment « à relancer la production de viande bovine en favorisant la recapitalisation des troupeaux reproducteurs et en améliorant le revenu des éleveurs bovins ». [Délibération n°240 du 15/12/2006]

Dépense financière

1,1 milliard de F.CFP de primes distribuées aux éleveurs depuis 2007.

Un nombre de dossiers agréés en augmentation

- En 2010, on enregistre une augmentation de 35% des éleveurs inscrits à la mesure par rapport à 2007.
- Sur les 499 élevages agréés en 2010, 337 le sont depuis 2007, 82 depuis 2008, 47 depuis 2009 et 33 en 2010.

Remarque : le traitement des données est effectué sur les élevages agréés et ayant eu des naissances dans l'année considérée.

Dossiers agréés	Total	Evolution du nombre de dossiers
2007	370	
2008	428	+ 16 %
2009	469	+ 10 %
2010 *	499	+ 6 %

* au 25/08/10

Une population d'éleveurs vieillissante

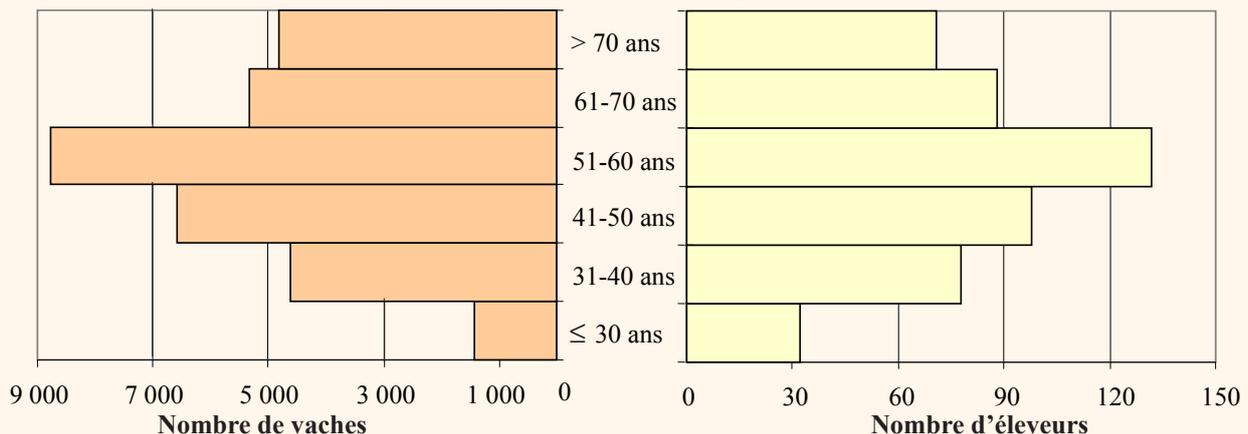
- L'âge moyen des éleveurs en 2002 était de 51 ans (source : Recensement de l'agriculture 2002). Il est de 54 ans pour les éleveurs inscrits à la mesure en 2010.
- 289 éleveurs (58%) ont plus de 50 ans.
- Les plus de 60 ans représentent presque 1/3 des éleveurs et possèdent environ 1/3 des effectifs en vaches* : ceci pose le problème de la pérennité des exploitations bovines en Nouvelle-Calédonie. Ces élevages ont moins de 100 vaches*.

- 65 éleveurs (13%) inscrits à la mesure sont des femmes.

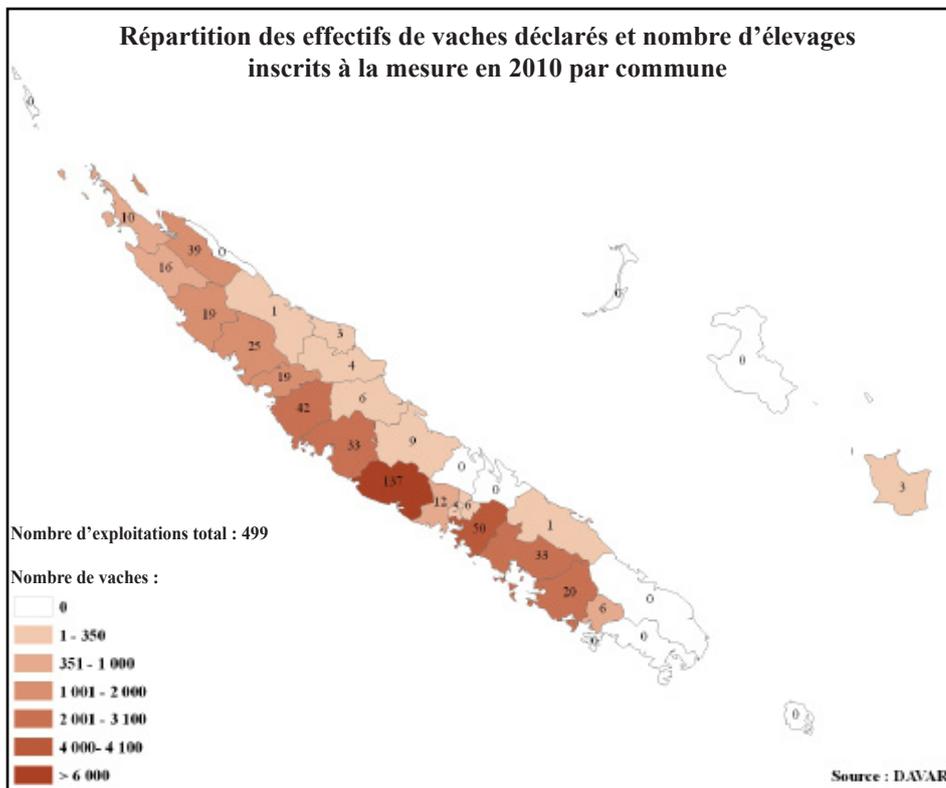
- 80 bénéficiaires (16%) sont inscrits en tant que personne morale (SA, SCA, SCEA, GIE...). Ils possèdent 1/4 des effectifs en vaches. Plus de la moitié d'entre eux ont plus de 200 vaches*.

* Dans ce document, on entend par vache un bovin femelle mis à la reproduction, qui appartient à un troupeau destiné à la production de viande.

Répartition des effectifs en vaches et des éleveurs inscrits à la mesure en 2010 en fonction de l'âge de ces derniers



Répartition des effectifs de vaches déclarés et nombre d'élevages inscrits à la mesure en 2010 par commune



Un cheptel bovin concentré sur certaines zones

- La carte ci-contre montre que l'élevage bovin se situe principalement sur la côte Ouest de la Grande Terre.
- Environ 50% des effectifs en vaches en 2010 sont sur 4 communes (Bourail, La Foa, Pouembout et Païta) et 90% sur 11 des 33 communes.
- 60% des effectifs en vaches se situent en province Sud et 40% en province Nord.

Répartition provinciale des élevages agréés depuis 2007

Dossiers agréés	Province Sud		Province Nord		Province Iles		Total	
	Nbre d'élevages	Nbre de vaches						
2007	203	14 244	165	9 646	2	11	370	23 901
2008	251	16 610	175	10 884	2	6	428	27 500
2009	275	18 736	192	12 017	2	4	469	30 757
2010 *	294	18 900	202	12 654	3	7	499	31 561
Evolution 07/10	45 %	33 %	22 %	31 %	//	//	35 %	32 %

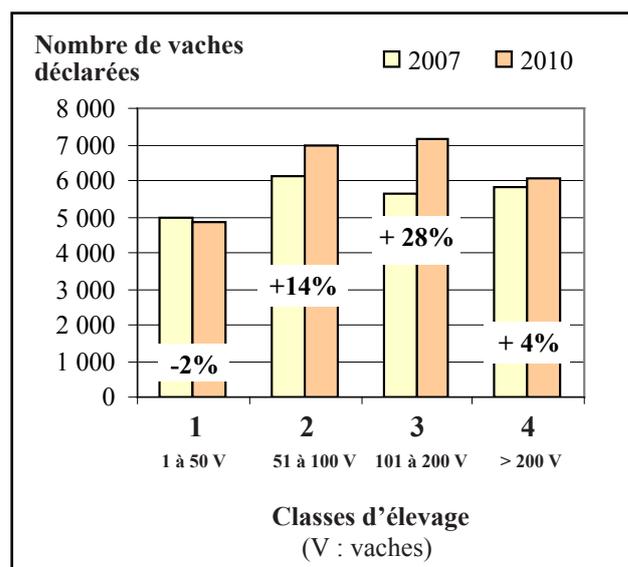
* au 25/08/10

La taille des troupeaux pour les éleveurs inscrits à la mesure depuis 2007 augmente

- Les 337 élevages inscrits depuis le début de la mesure ont vu leur nombre de vaches augmenter de 11% entre 2007 et 2010.
- Ces mêmes élevages ont changé de classe. La classe 1 a diminué au profit majoritairement de la classe 3 (graphe ci-contre). Le nombre moyen de vaches par élevage est passé de 67,0 vaches en 2007 à 74,5 en 2010.

Remarque 1 : la prime en quantum (dégressive en fonction du nombre de vaches allaitantes) ne limite pas la recapitalisation des troupeaux bovins.

Remarque 2 : sur la totalité des élevages inscrits, le nombre moyen de vaches par élevage est de 63,2 en 2010, les nouveaux inscrits ayant des troupeaux plutôt de classe 1.



Classes d'élevage en fonction de la taille de leur troupeau sur la base de l'effectif de vaches déclaré :

- classe 1 : 1 à 50 vaches (290 élevages en 2010)
- classe 2 : 51 à 100 vaches (130 élevages en 2010)
- classe 3 : 101 à 200 vaches (60 élevages en 2010)
- classe 4 : > 200 vaches (19 élevages en 2010)

Caractérisation des classes d'éleveurs en 2009 :

Classe d'éleveurs	2009						2008	
	Nbre d'élevages	% d'élevages par classe	Nbre de vaches	% de vaches par classe	Nbre de veaux	Taux de fécondité* 09	Taux de fécondité* 08	
1 (1 à 50 vaches)	275	59 %	7 426	24 %	4 341	58 %	68 %	
2 (51 à 100 vaches)	115	25 %	8 530	28 %	5 277	62 %	65 %	
3 (101 à 200 vaches)	58	12 %	7 707	25 %	4 467	58 %	67 %	
4 (> à 200 vaches)	21	4 %	7 094	23 %	4 195	59 %	63 %	
Total	469	100 %	30 757	100 %	18 280	59 %	66 %	

*Taux de fécondité : Nombre de veaux nés vivants / Nombre de femelles reproductrices

Une certaine concentration des effectifs bovins

Les élevages de moins de 50 vaches restent les plus représentés (environ 60%) ; alors que seuls 16% des éleveurs inscrits en 2009 détiennent près de 50% des effectifs déclarés en vaches.

Une baisse importante du taux de fécondité entre 2008 et 2009

- Le taux moyen de fécondité (indifféremment de la classe d'éleveurs) passe de 66% en 2008 à 59% en 2009. Néanmoins, les variations sont fortes au sein de chaque classe.
- 55% des exploitations en 2009 ont un taux de fécondité supérieur ou égal à 60%.
- La cause de ces variations n'a pu être caractérisée ici. Les raisons énoncées par les éleveurs sont diverses d'une exploitation à l'autre : gestion du mode de reproduction, gestion et qualité des pâturages, événements climatiques ou accidentels... Le taux de fécondité est néanmoins un paramètre majeur dans la constitution du revenu des éleveurs.
- En 2010, les précipitations sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie ont été déficitaires de 42% sur le 1^{er} trimestre et de 16% sur le 2^{ème} trimestre (source : Météo France). Le nombre de têtes abattues par l'OCEF sur le premier semestre 2010 a augmenté de 20% par rapport à la même période 2009. Cette augmentation s'accompagne d'une baisse notable du poids moyen des animaux abattus (-6% pour les gros bovins et -1% pour les veaux) (source OCEF). Cet aléa climatique a ainsi conduit les éleveurs à vendre plus d'animaux que d'habitude et à un poids plus faible, afin d'alléger les pâturages.

Répartition des élevages et des effectifs en vaches en fonction de l'évolution des taux de fécondité entre 2008 et 2009 pour les 337 éleveurs inscrits à la mesure depuis 2007 :

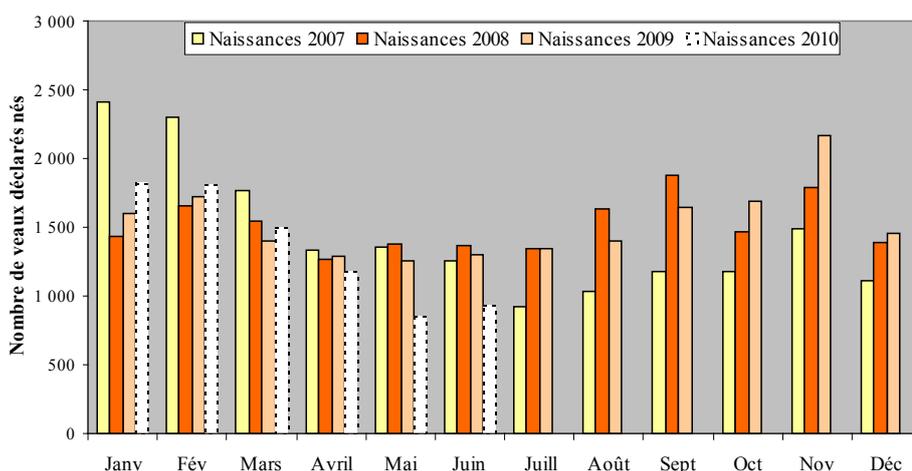
Caractéristique des élevages :	Nbre de vaches 2009	% du nbre de vaches	Nbre d'élevages	% du nbre d'élevages
taux* \geq 75% (en 2008 et en 2009)	2 412	9 %	43	13 %
taux* \leq 50% (en 2008 et en 2009)	1 949	8 %	32	9 %
autres élevages	21 070	83 %	262	78 %
Total	25 431	100 %	337	100 %

* taux de fécondité (taux moyen 2008 : 67% - taux moyen 2009 : 60%)

Sur les 337 élevages inscrits depuis 2007, 13% ont des taux de fécondité supérieurs ou égaux à 75% en 2008 et en 2009. A l'opposé, 9% ont des taux inférieurs ou égaux à 50% sur les deux années.

On observe aussi de fortes variations d'une année sur l'autre sur 262 élevages, soit 78% de l'effectif total. A peine 10% de ces élevages ont moins de 5 points de différence entre leur taux de fécondité 2008 et leur taux 2009.

Une nette diminution des naissances déclarées sur le deuxième trimestre 2010

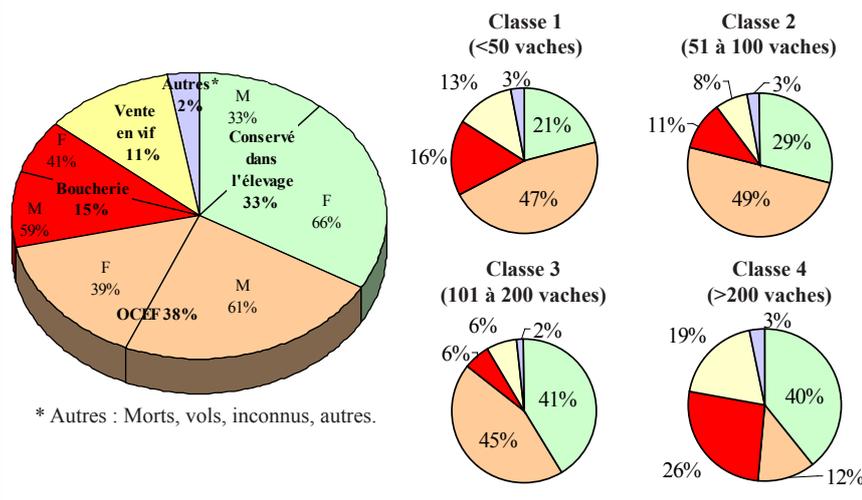


• Les naissances sont en partie regroupées en début et fin d'année.

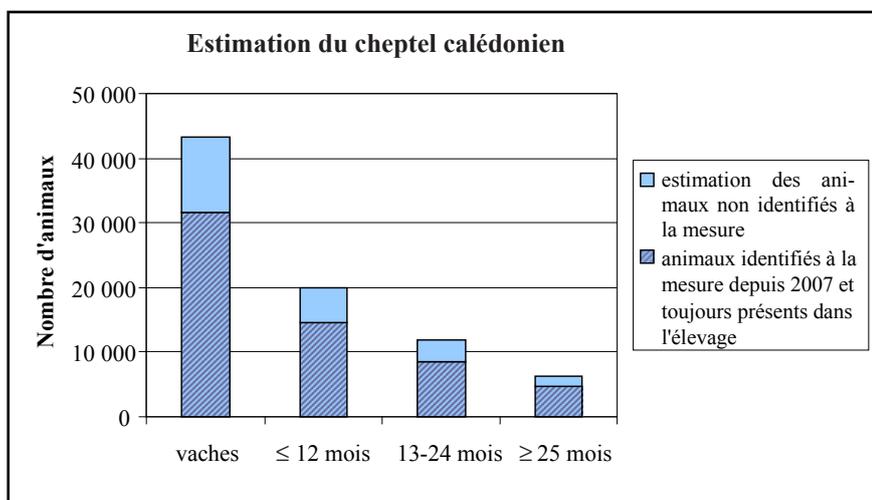
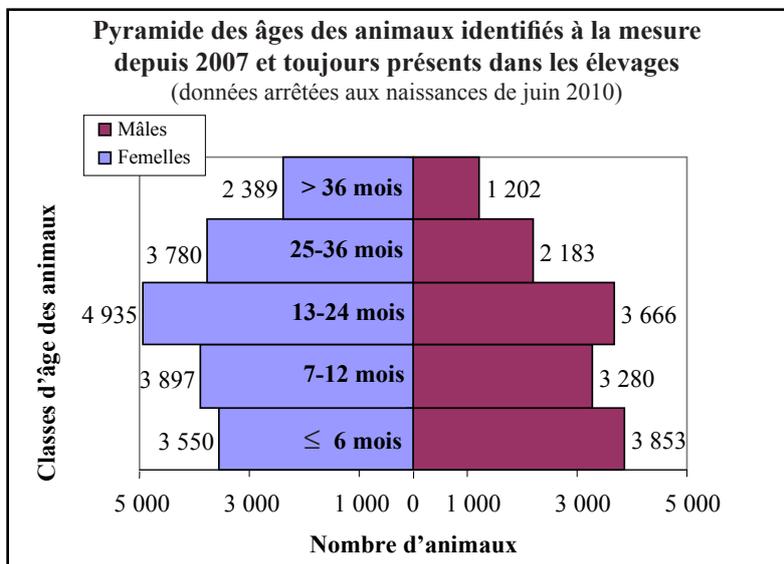
• On note une nette diminution des naissances au 2^{ème} trimestre 2010 par rapport aux autres années (-23% par rapport à la même période 2009) alors que le 1^{er} trimestre s'annonçait prometteur (+10% par rapport à 2009).

Remarque : il y a autant de naissances mâles que de femelles : le sexe-ratio est équilibré.

Devenir des animaux déclarés depuis 2007 (sur la base des 337 élevages agréés en 2007 et toujours inscrits en 2010) :



- Les éleveurs ayant les plus gros troupeaux (classes 4) conservent une part importante (40%) des animaux dans l'élevage. Leurs abattages se font préférentiellement en boucherie.
- Les plus petits élevages destinent préférentiellement leurs abattages à l'OCEF et conservent dans l'élevage une part moins importante de leurs animaux.



- En comparant les abattages de source « mesure vache allaitante » à ceux de l'OCEF, on constate que 73% des veaux abattus à l'OCEF sont identifiés à la mesure « Aide à la vache allaitante ».
- Sur la base de ce taux (73%) et des données relatives aux animaux déclarés à la mesure et « conservés dans l'élevage », le cheptel bovin calédonien est évalué à environ 80 000 têtes en 2010.